

Bonjour à toutes et tous,

2015 vient de s'achever. Une année difficile pour la gestion de nos communes du fait de l'accélération du désengagement de l'État. Un contexte économique qui nous impose la plus grande prudence sur les dépenses qu'il nous est possible d'engager. Nous avons malgré cela pu réaliser les dépenses d'investissement prévues. Nous allons nous pencher de très près dès à présent sur l'exercice budgétaire 2016 et, malgré ces contraintes, nous donner les moyens d'améliorer le quotidien de la vie à Ballon.

Cela commencera notamment par la suite des travaux engagés rue des Rampots. L'étude de la phase expérimentale doit nous conduire à l'aménagement définitif de cette voie en tenant compte bien évidemment de la nécessité de sécuriser la circulation des piétons, mais permettre également le passage de l'ensemble des véhicules...

D'autres axes de développement pour notre commune peuvent être envisagés, ils seront mis à l'étude lors de nos prochaines réunions de conseil municipal.

Vous retrouverez dans cette édition de janvier 2016 les principales actualités de votre commune, de ses associations et de l'intercommunalité. Parmi toutes ces informations, il est question évidemment de la cérémonie organisée en hommage aux victimes des attentats. Je vous remercie d'être venus si nombreux leur témoigner votre soutien.

En espérant ne plus jamais connaître de tels moments d'horreur, il me reste, au nom de l'ensemble de la municipalité, à vous souhaiter une très belle année 2016.

Je vous donne rendez-vous le 22 janvier à la salle des fêtes pour la cérémonie des vœux.

Emmanuel Devaud

Sapin de Noël

La magie de Noël a une fois encore opéré à Ballon ce dimanche 13 décembre 2015. Pour sa deuxième édition, le rendez-vous lancé à tous les habitants par la mairie et le comité des fêtes pour participer à la décoration du sapin de Noël a connu un franc succès. La participation du Père Noël, venu cette année avec son carrosse et son renne y sont certainement pour beaucoup ! Parents et enfants ont pu partager un moment convivial et chaleureux tout en dégustant un verre de vin chaud ou de chocolat ainsi que des papillotes faisant le bonheur des tous petits !



Vœux 2016

La Municipalité de Ballon est heureuse de vous inviter à la cérémonie des vœux qui sera organisée

**Vendredi 22 janvier à 19 h
à la salle des fêtes**

Ce sera l'occasion de d'accueillir nos nouveaux habitants et de partager ensemble un moment convivial

Construction d'un boulo-drome

Cet aménagement situé à côté de la salle des fêtes permet de s'initier à la pétanque ou tout simplement de passer un bon moment en famille ou entre amis.



Aménagement cimetière

Nescipsaecum volut unt eni re si cullestiosa nihit quid que cullit, omnienda quiatem nos res volore nit venimus eosanim nimodita dusa dolorem rerrum ehilic tempor maximendera volest am aut eaquaspidi.



Voierie rue des Rampots

Dans le souci de sécuriser les déplacements de nos enfants et leurs parents aux entrées et sorties de la garderie, un aménagement sécuritaire provisoire a été installé. Après quelques mois d'utilisation, le retour d'expérience de ces travaux a été analysé lors du dernier conseil municipal. Les différentes solutions envisagées vont être soumises au service du Département afin de trouver la meilleure solution.

Achat d'un algéco

Afin de proposer plus de confort à l'association chasse de la commune, un algéco supplémentaire a été installé à côté du terrain de football (voir photo dans l'article de l'ACCA).

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Pour le 70^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Amicale des « anciens combattants de Ballon-Ciré » a défilé entre la place de la mairie et le monument aux morts. Monument au pied duquel nous avons déposé une gerbe au nom de notre amicale. Nous avons ensuite écouté le message du secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, lecture faite par monsieur Emmanuel DEVAUD, maire de Ballon.

Pour le 11 novembre, centième anniversaire de la seconde année du terrible conflit qui endeuilla tant de familles, nous avons – après la traditionnelle cérémonie du dépôt de gerbes au monument aux morts – écouté le message du ministre délégué auprès du ministre de la Défense, en charge des anciens combattants.

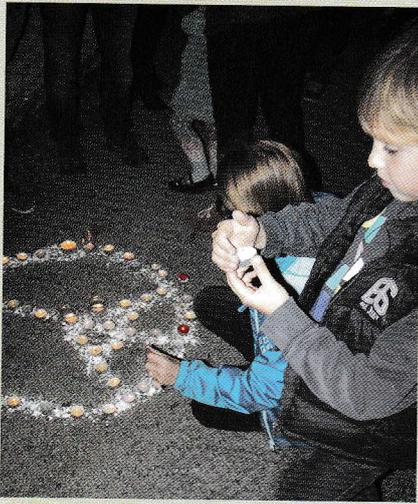
Puis, c'est dans le même état d'esprit que l'an dernier, lorsque quatre écoliers du village citaient le nom des quatorze enfants morts pour la France, que nous avons écouté, avec beaucoup d'émoi, la lecture par deux jeunes Ballonnais de la lettre d'un poilu à son épouse ; un texte bouleversant où il raconte qu'ayant été grièvement blessé à Verdun il perdit un pied et, pensant que c'est la dernière lettre qu'il lui écrit, lui recommande de dire à leur enfant à naître que son père est mort en héros pour la France...



À l'issue de ces deux cérémonies, nous avons rejoint la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié qu'offrait la municipalité ; ce moment privilégié permit de se remémorer la dureté de ces deux conflits mondiaux qui ont attristés tant de familles.

Je souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le président de l'amicale,
Alain Bordat



Commémoration des attentats du 13 novembre 2015

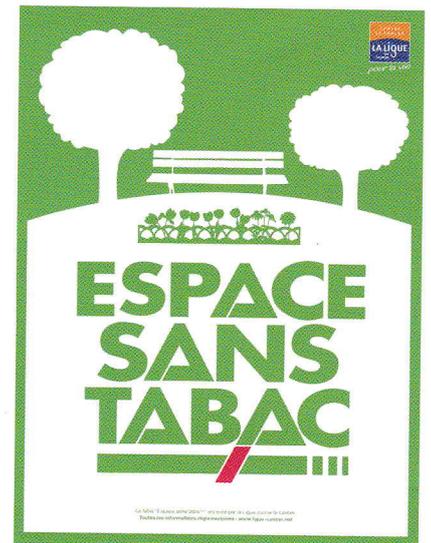
Le lundi 16 novembre de nombreux habitants de la commune sont venus se recueillir et rendre hommage aux victimes des attentats survenus à Paris le 13 novembre. Une minute de silence à été respectée et un livre de témoignages a été ouvert.



ESPACES SANS TABAC

Conscient des méfaits du tabac, la commune en partenariat avec La Ligue contre le Cancer a étudié la mise en place de zones non-fumeurs en extérieur : aux abords de la garderie et de l'aire de jeux jouxtant la salle des fêtes. Ces endroits sont essentiellement fréquentés par les enfants. L'objectif affiché est d'éviter l'entrée en tabagie des jeunes, éliminer l'exposition au tabagisme passif notamment chez les jeunes, dénormaliser le tabagisme, et enfin, pour les plus petits d'entre eux, les préserver des risques d'ingestion de mégots de cigarettes et de brûlures.

Aussi, en lien avec le politique de santé public, un arrêté municipal entrera en vigueur en début d'année 2016 de telle sorte que ces zones deviennent des espaces sans tabac. Elles seront matérialisées par un panneau avec un logo vert sur lequel sera mentionné « ESPACE SANS TABAC ». (À titre d'information, il est interdit de fumer dans les aires collectives de jeux partout en France, art. R3511-1 du code de la santé publique, décret n° 96-1136 du 18 décembre 1996 consolidé le 22 juillet 2015).



Éclairage public

Il arrive parfois que certains éclairages de la commune soient déficients. Tous les lampadaires sont répertoriés par un numéro d'identification. Dans le cas où cette gêne se produit près de chez vous, il vous suffit de relever le numéro du lampadaire concerné et de transmettre cette information au secrétariat de la mairie. Cette procédure permettra de prévenir rapidement les services du SDEER et de traiter le problème dans les meilleurs délais.

Chiens errants

Malgré nos avertissements auprès des propriétaires, de trop nombreux chiens errent dans les rues du village. Le phénomène est de plus en plus fréquent et les comportements de certains animaux sont agressifs. Merci de faire un véritable effort sans quoi nous serons tenus d'intervenir de manière plus stricte.

Cambriolages

Pour la deuxième fois cette année, les ateliers municipaux ont été cambriolés. Tout le matériel remplacé après le premier épisode d'avril a disparu. Des mesures sont envisagées pour tenter de sécuriser les locaux.

Ce fléau touche de nombreuses communes alentours, y compris chez les particuliers... Soyez donc très vigilants !

ACCORDERIE

Qu'est-ce qu'une accorderie ? C'est un système d'échanges de services entre habitants d'un même territoire. Les membres de l'accorderie proposent leur savoir-faire et leur compétences sous la forme « d'offres de services », qui sont comptabilisés en temps, sans contrepartie financière. Les accordeurs (ses) ont accès aux services des autres membres ainsi qu'aux activités qu'ils organisent. Né en 2012 au Québec, l'accorderie est un concept solidaire qui crée des réseaux de solidarité. Il favorise le lien et la mixité sociale. À ce jour la communauté d'Aunis sud regroupe 250 accordeurs (ses).

Permanence : Aigrefeuille : Le samedi de 10h à 12h, 28, rue d'Aunis.
Le Thou : Le jeudi de 9h à 12h, salle des jeunes, à côté de la mairie.

Aînés ruraux

L'assemblée générale des aînés de Ballon se tiendra le mardi 12 janvier 2016 à 16h30 dans la salle polyvalente rue des Rampots.

Nous vous invitons à venir découvrir les activités proposées : les activités régulières qui ont lieu à Ballon, les jeux dans la salle polyvalente les mardis de 14h à 18h30, la marche trois fois par semaine le matin. Et les voyages proposés par l'interclub, ainsi nous avons partagé des moments très agréables entre amis à Rome, en Irlande, en Espagne. Nous préparons un voyage à Londres, à Madère et dans les fjords norvégiens.

Nous rappelons qu'il n'y a aucune contrainte d'âge ni de lieu de résidence. Pour tous renseignements s'adresser à Jacqueline Ribeill : **05.46.55.38.33**



Association de chasse

Nous remercions la municipalité de nous avoir mis à disposition un second module.

Nous tiendrons notre prochaine assemblée générale, le vendredi 27 mai 2016 à la salle polyvalente à partir de 20h. Ci-joint les contacts de notre association :

Bernard Begaud : 05.46.55.30.83

Stéphane Gaillot : 05.46.55.04.63

Yves Le Pape : 06.27.18.19.23

Frédéric Désormeaux : 06.75.37.66.11



GV Les Cigognes

La GV Les Cigognes vous invite à suivre nos cours de Gym et de Country dans une ambiance sympathique.

Lieux et horaires :

Gym : à Ballon - lundi de 10h à 11h / jeudi de 9h30 à 10h30

Gym : au Breuil-Magné - lundi de 16h30 à 17h30

Gym tonic : à Ciré d'Aunis - jeudi de 19h30 à 20h30

Country : à Ciré d'Aunis - lundi de 19h15 à 20h15 (entraînement débutant de 18h30 à 19h30)

Nous organisons des sorties Rando/repas - Rando/goûter en cours d'année.

Renseignement : Michèle MOINET : 05 46 55 31 94



AMAP DE BALLON

L'AMAP de Ballon a fêté ses 2 ans en septembre et repart pour une 3^e année. Ouvert à tous, notre collectif rassemble une trentaine d'adhérents pouvant bénéficier de produits locaux de qualités. Les paniers sont constitués : de légumes provenant de l'exploitation Ballonnaise du Rouge Gorge ; du pain et des farines de la Ferme du Mont D'or, d'œufs de l'exploitation de Vandré, d'huîtres et de moules de l'Ets Prévost/Chollet de Châtelailлон, de fruits Corses (clémentines, orange et pomelos !), mais également ponctuellement de volailles, et viandes bovines, porcines... Un seul rendez-vous hebdomadaire : tous les mardis à 19h à la salle polyvalente à côté de la garderie. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, pour information ou inscription, ou adresser un mail à stevejam8@hotmail.com

FAB

Cette saison le FAB évolue en 3^e division et est entraînée par Pascal RICHÉ. À ce jour, l'effectif est de 23 joueurs, 7 dirigeants et 1 arbitre et bien évidemment de fidèles bénévoles et supporters. Notre arbitre, Peggy DESORMEAUX a réussi ses examens et est montée en 2^e division. Encore une fois, bravo à elle. Le début de saison est satisfaisant, au terme de la 7^e journée nous sommes 4^e avec 4 victoires, 1 nul et 2 défaites. N'hésitez pas à venir encourager les joueurs les dimanches à 15h au stade. Le club, avec l'investissement de Pascal, a souhaité créer une école de foot pour les enfants. Si vous êtes intéressés vous pouvez venir au stade les samedis matin à partir de 10h pour rencontrer l'entraîneur. Le club a déjà organisé plusieurs manifestations cette saison :

Concours de palets et brocante en septembre ; soirée disco et concours de pétanque en octobre. Nous remercions toutes les personnes ayant participé à ces événements pour le club et nous espérons vous voir nombreux pour les prochaines manifestations : concours de palets en février et avril ; soirée à thème* en mars (*définir) ; tournoi de sixte en juin ; moules-frites en juillet.

À ce jour, les dates ne sont pas définies. Notre équipe de communication ne manquera pas à vous tenir informé !

Comité des fêtes



Deux manifestations ont été organisées cette année par le comité des fêtes :

- la première fête de la musique de Ballon s'est déroulée autour de trois groupes musicaux, devant une centaine de spectateurs et a été un franc succès pour petits et grands.
- la traditionnelle fête du village a réuni plus de 200 personnes autour d'un repas dansant avec feu d'artifice.

Le comité a également participé à l'organisation de l'arbre de Noël pour les enfants sur la place du village le 13 décembre.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver en février 2016 lors de l'assemblée générale, durant laquelle il sera question d'élire le nouveau bureau.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous,
Le comité des fêtes de Ballon



Les investissements réalisés en 2015

Comme nous vous l'annoncions lors de notre édition de juin consacrée essentiellement au budget, les investissements prévus pour le groupe scolaire étaient assez importants. L'ensemble des opérations prévues a été réalisé ; à savoir les travaux de peinture et de réfection de sol dans les classes de CP-CE1 (Mme Reine) et CM2 (Mme Berge), la toiture du préau de la garderie périscolaire à Ballon et l'alimentation des classes de CE1-CE2 (Mme Vivien) et CE2-CM1 (Mme Cosquéric) en réseau Internet. La suite logique de ce dernier aménagement serait de pouvoir équiper correctement les classes en matériel informatique... une piste à étudier pour les investissements à venir. D'autres investissements, non programmés en début d'année, ont été nécessaires. Il s'agit notamment des travaux réalisés dans la classe de petite section (Mme Michelat) concernant le chauffage. Après une année à tenter de rendre suffisamment performant le chauffage produit par la chaudière bois pour apporter le confort nécessaire à cette classe, il a fallu, faute de réussite, envisager une autre solution. C'est au final celle de l'installation de radiateurs électriques qui a été retenue (pour un coût d'environ 3 000 €)... et qui, fort heureusement, semble donner satisfaction !

Temps d'activités périscolaires (TAP)

Pour cette année scolaire 2015-2016, la même organisation a été reconduite, à savoir des TAP les lundi, mardi et vendredi de 15h30 à 16h30. L'équipe du SIVOS s'est efforcée pendant la pause estivale de trouver de nouveaux encadrants – et donc de nouvelles activités – pour les enfants inscrits sur le dispositif. Sont proposés cette année : l'escrime (olympique et médiévale), le théâtre, le cirque, la gymnastique, les arts plastiques, la création d'objets à partir du recyclage, le yoga du rire, des activités sportives diverses (course, lutte, sports co, lancer...), et depuis la rentrée de janvier, la céramique ainsi que la création d'objets de décoration en émail et verre.

Un programme assez complet qui permet aux élèves de l'école de découvrir (avec plus ou moins d'entrain selon les goûts de chacun !) des activités variées.



Association des Parents d'Élèves

Encore un nouveau record de participation à la fête de l'école du vendredi 19 juin 2015, plus de 315 inscriptions au repas !

Une belle réussite, tant par les beaux spectacles, chants, danses et cirque orchestrés par l'équipe enseignante, les ATSEM et les intervenants sports, que pour le repas qui a pu se dérouler dehors. Un grand bravo à tous les enfants pour leur belle participation ! Réussite grâce à la mobilisation des parents, que l'APE souhaite vivement remercier pour la confection des nombreux gâteaux, pour l'installation et la mise en place à l'extérieur, pour le service du repas, la tenue de la buvette, les stands frites et grillades, pour la distribution des enveloppes et des lots de la tombola, le stand bonbons à l'école, ainsi que pour le rangement et nettoyage le lendemain. Pour cette année 2015-2016, les manifestations traditionnelles telles que la vente des chocolats, des calendriers, le bal costumé (samedi 19 mars 2016), la chasse à l'œuf (samedi 02 avril 2016) et la fête de l'école (date à définir) sont maintenues. Et une nouveauté cette année, un marché de Noël a été organisé le dimanche 13 décembre 2015 à la garderie de Ballon.

Souhaitons que de nouvelles idées viennent se greffer à ce calendrier.

Les sommes récoltées serviront, comme chaque année, à financer les sorties scolaires en fin d'année, ainsi que le projet de classe de découverte dans le Puy de Dôme, organisé par Mmes Vivien et Cosquéric, classes de CE1, CE2 et CM1 (50 élèves), du 17 mai au 20 mai 2016.

À nouveau, nous tenons à adresser tous nos remerciements aux parents d'élèves, aux enseignants, aux communes de Ballon et Ciré, au Sivos, à l'association FA.SI.LA.SI.RÉ et aux commerçants de Ciré pour leur collaboration. N'hésitez pas à nous contacter via l'adresse mail suivante :

ape17290@gmail.com

Mais surtout rejoignez nous !
L'APE du Marais

Transport scolaire garderie/école

Le transport scolaire de la garderie de Ballon à l'école du Marais à Ciré d'Aunis est organisé par le Conseil Départemental par le biais du transporteur les Mouettes.

Les règles appliquées pour la participation des familles au transport scolaire sont les suivantes :

- Les élèves scolarisés dans leur commune d'habitation ont la gratuité du transport scolaire car pour se rendre à la garderie, ces derniers n'ont pas d'autre choix qu'emprunter le transport scolaire.
- Les élèves habitant la commune de Ballon et scolarisés à Ciré d'Aunis et utilisant les services de la garderie auront la gratuité du transport scolaire (sous couvert de fournir au service les Mouettes une attestation dûment complétée par le SIVOS et la garderie. Attestation à retirer au SIVOS).
- Les élèves empruntant le transport scolaire sans fréquenter la garderie sont redevables du forfait annuel (2015/2016 : 42 €).

Droit des sols et Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Pour faire suite au désengagement des services de l'État en matière d'accompagnement des communes pour l'aide à l'instruction des demandes liées au droit du sol, la CdC Aunis Sud a pris cette compétence fin 2014 afin d'apporter une offre mutualisée de service pour les communes de son territoire. Depuis février 2015, le service instructeur de la CdC Aunis Sud a traité pour Ballon, dans le cadre de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), 25 dossiers.

La CdC Aunis Sud et ses communes membres ont décidé de mettre en commun un document d'urbanisme : Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Il s'agit d'une nouvelle compétence.

Ce document a pour objectif d'étudier le fonctionnement et les enjeux du territoire, de dessiner un projet de développement respectueux de l'environnement et de le formaliser dans des règles d'utilisation du sol à travers un nouveau projet de territoire en Aunis Sud. Ce PLUi ne sera donc pas la somme des PLU de chacune des 27 communes.

Dans l'attente de ce PLUi, le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Ballon, approuvé en 2008, reste en vigueur et est opposable aux Tiers jusqu'à l'approbation du PLUi par la CdC Aunis Sud au plus tard le 31 décembre 2019.

Pendant toute cette période, la procédure de révision de notre PLU n'est plus possible. Seules des modifications légères le seront.

Aménagement numérique du territoire Aunis Sud

La CdC Aunis a délibéré début décembre 2015 pour prendre la compétence « Transmission électronique ». Elle s'inscrit ainsi dans le schéma départemental d'aménagement numérique (Sdan) de la Charente-Maritime porté par le Département. D'ici fin 2025 (dans 10 ans) chaque habitant du territoire d'Aunis Sud pourra bénéficier des services numériques liés au « Très Haut Débit » via la fibre à l'habitant (FttH). Il s'agit d'un objectif à atteindre, les modalités techniques et de déploiement ne sont pas encore connus à ce stade. L'effort financier de la CdC Aunis Sud sera de plusieurs millions d'euros. Des informations complémentaires seront communiquées au fil de l'avancé de cet aménagement stratégique.



Le PLU intercommunal

Un outil pour dessiner son projet de territoire

Adoption d'un Schéma de mutualisation en décembre 2015

Pour répondre à la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010, la CdC Aunis Sud a élaboré et approuvé, ainsi que ses 27 communes membres, son schéma de mutualisation des services pour la période 2015-2020. Il s'agit de renforcer « les outils, les moyens et les compétences des intercommunalités pour en faire des moteurs du développement des territoires », d'organiser une meilleure efficacité du service rendu à l'utilisateur, le développement de la fonction ressources humaines et la possibilité d'associer économies budgétaires et renforcement de l'offre de service.

Concrètement il s'agit :

- du partage conventionnel de services intercommunaux à l'image de l'action social par le biais du Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS), de la mission de prévention des risques professionnels (document unique), de la formation des agents administratifs ou techniques...
 - de services communs à l'image de l'instruction du droit des sols, des activités périscolaires, du réseau des assistantes maternelles (RAM)...
 - du partage de biens avec par exemple les piscines, les équipements sportifs, la mise à disposition de minibus, de groupement de commandes pour l'achat de matériel ou la maintenance informatique pour les écoles, les marchés publics.
- Ces objets de mutualisation ne sont pas figés et par nature évolutifs.

Un nouveau site Internet pour la CdC Aunis Sud

Pour suivre toute l'actualité de la CdC Aunis Sud, les décisions prises, les services à l'utilisateur, ... une seule adresse : <http://aunis-sud.fr>



Cyclad, un service public auprès de 193 940 habitants

Cyclad (ex Smictom Vals Aunis) assure la collecte, le traitement et la valorisation des déchets produits par les ménages sur son territoire. Il développe des actions de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets et est labellisé « Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet » par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Ses équipements : deux centres de collecte (Surgères et Paillé/Saint-Jean-d'Angély), 22 déchetteries, un centre de transfert à Surgères, un centre de transfert à Chermignac/Saintes, une unité de traitement des déchets ménagers à Paillé/Saint-Jean-d'Angély. Son territoire est le reflet des volontés politiques du secteur rural de se rassembler pour assurer une gestion cohérente des déchets ménagers.

En 2015 : La Communauté de Communes Aunis Atlantique, la Communauté de Communes Aunis Sud et la Communauté de Communes des Vals de Saintonge adhèrent à l'ensemble des compétences : traitement, collecte et déchetterie. La Communauté de Communes de l'Île de Ré et la Communauté d'Agglomération de Saintes adhèrent seulement à la compétence traitement.

205 communes et 193 940 habitants pour le traitement.

159 communes et 114 000 habitants pour la collecte et les déchetteries.

À NOTER

Le jour de ramassage des sacs noirs à Ballon change. Ce sera, à partir du 1^{er} janvier, le jeudi.

La feuille de route de Cyclad 2014-2020

- 100 % de foyers composteurs.
- La collecte incitative : collecter plus souvent les emballages recyclables que les ordures ménagères à incinérer.
- Améliorer la qualité et la sécurité du service.
- Développer des filières locales de recyclage et créer de l'emploi.

Le calendrier :

2016 : Information des élus, des agents municipaux et des habitants sur les objectifs et les modalités de la collecte incitative ; distribution des équipements au niveau des foyers.

1^{er} janvier 2017 : Nouvelle organisation de la collecte.

Assistantes maternelles

BOUVET Chantal

5, rue de Chizé - Tél. : 05 46 42 26 86

ÉTANCHAUD Corinne - 8, impasse de la Béchée

Tél. : 05 46 07 62 34 / 06 38 84 19 41

GRENOT Nadine - 7, rue des Hautes Garennes

Tél. : 09 81 34 16 05 / 06 10 77 59 80

LAVERDIN Nicole

4, rue du Canada - Tél. : 07 51 61 08 77

OUNAIES Lamia - 20, rue de l'Hôtel de Ville

Tél. : 05 16 19 17 68 / 06 12 02 22 55

RICHÉ Carole - 6, Impasse du Clos des Frênes

Tél. : 05 46 27 27 41 - 05 25 44 75 31

ROBIGO Magdalena

5, Le Grand Agère - Tél. : 05 46 43 22 69

Artisans et Entreprises

EARL Le Rouge Gorge - Maraîchers bio

16, rue de l'Hôtel de Ville

Tél. : 05 46 55 31 25 / 06 66 35 69 29

Jean-Pierre BICHON - Multi-services équestres.

Transport - soins - pension - 6 rue de la République

Tél. : 05 46 55 35 50 / 06 07 78 95 75

Florian PUJOL - Plomberie Chauffage Sanitaire

9, rue de la Cure - Tél. : 05 46 30 18 66 / 06 82 57 34 42

Aunis DPI - Distribution de plis et imprimés

6, impasse du clos des Frênes - Tél. : 05 46 27 27 41

aunis.p.i.rich @orange.fr / <http://aunis-dpi.e-monsite.com>

ETGB Neuf et Rénovation - Sébastien Giraud

Tél. : 05 46 56 33 13 / nouvelleetgb@orange.fr

Transports RÉGNIER - Distribution fuel domestique

Le Moulin - Ciré d'Aunis - Tél. : 05 46 55 34 41

ARBORETSSENS - Arboriste Grimpeur - 16, rue du Canada

Tél. : 06 75 22 92 45 / arboretsens17@hotmail.fr

Alain NICOLAS - Plomberie

17, rue du Château d'eau - La Gravelle - Tél. : 05 46 09 79 76 / 06 25 17 03 60 / alain.nicolas1@free.fr

Laetitia DUPIN - Soins esthétiques à domicile

8, Impasse du clos des Frênes

Tél. : 06 11 49 11 60 - www.bio-cosmtiques.net

Thierry MAILLET - Maçonnerie - 3, rue de Chizé

Tél. : 05 46 55 34 11 / 06 86 00 85 97

BONNIN Nicolas - Transports - Tél. : 06 19 05 63 83

Sylvain VRIGNON - Décoration d'intérieur

31, Le Grand Agère - Tél. : 05 46 56 33 01 / 06 72 60 28 41